



MAIRIE DE L'ILE MOLENE

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Le 28 avril 2021, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, sur convocation qui leur a été adressée le 27 avril 2021 conformément à l'article L.2121.10 du CGCT.

En raison de la pandémie de COVID 19, la séance se déroule à huis clos.

Nombre de conseillers en exercice : 8 depuis les démissions de Marine Chastillon et Sylvie Rocher

Sont présents à cette réunion

Didier Delhalle, Claudie Corolleur, Vincent Pichon, Frédérique Masson, Aurore Petton, Amélie Jacob, Éric Cariou, Louis Squiban

Philippe Richard, secrétaire de mairie

Absents excusés ayant donné procuration

Absents non excusés

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. xxxxxx est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Monsieur le maire ouvre la séance à 18h30 et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour

- 1) Acquisition de l'usufruit de la petite maison
- 2) Acquisition de l'usufruit de la propriété de l'association de Cornouailles et du Léon « terrain de l'évêché »
- 3) Mise en œuvre du dispositif de téléservice de déclaration et d'enregistrement des locations de meublés de tourisme / CCPI
- 4) Subvention à la SNSM antenne de l'île Molène (mise à l'eau des bateaux)
- 5) Modifications des commissions (Ref. DCM du 24 juillet 2020)
- 6) Acquisition de meubles de cuisine pour la salle polyvalente communale
- 7) Annulation de la DCM du 22 janvier 2021 « annulation du titre 70/2019 »
- 8) Vote des différentes participations obligatoires BP 2021 (**COMPLEMENT**)
- 9) Questions diverses

- 1) Acquisition de l'usufruit de la petite maison
- 2) Acquisition de l'usufruit de la propriété de l'association de Cornouailles et du Léon « terrain de l'évêché »
- 3) Mise en œuvre du dispositif de téléservice de déclaration et d'enregistrement des locations de meublés de tourisme / CCPI
- 4) Subvention à la SNSM antenne de l'île Molène (mise à l'eau des bateaux)
- 5) Modifications des commissions (Ref. DCM du 24 juillet 2020)
- 6) Acquisition de meubles de cuisine pour la salle polyvalente communale
- 7) Annulation de la DCM du 22 janvier 2021 « annulation du titre 70/2019 »
- 8) Vote des différentes participations obligatoires BP 2021 (**COMPLEMENT**)
- 9) Questions diverses

La séance est levée à .